République Française

LOZERE

BARRE DES CEVENNES - Commune

Séance du vendredi 20 décembre 2024

Date convocation : 16 décembre 2024	*Le vingt décembre deux mille vingt-quatre, à 09h00, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de François ROUVEYROL*
Membres en exercice : 9	**Présent(e)s :** Charles ALDROVANDI, Jean-Claude AUBERLET, Robert DEMOLIN, François ROUVEYROL, Patrick ROY
Présents : 5	**Absent(e)s et représenté(e)s:** Isabelle BENOIT représentée par François ROUVEYROL, Corentin CAPELIER représenté par Robert DEMOLIN, Lisa CLARY représentée par Jean-Claude AUBERLET, Rémy MONET représenté par Patrick ROY
Votants : 9	
Pour : 9	
Contre : 0	**Excusé(e)s:**
Abstentions : 0	**Absent(e)s:**
	Secrétaire de séance: Jean-Claude AUBERLET

Objet: Intempéries du 17 octobre. Dégâts pour un montant estimé à 65 095,00 Euros H.T. (81 536,93 TTC dont 3 422,93 d'honoraires)

Le Maire informe l'Assemblée délibérante qu'en raison des fortes intempéries des 16 et 17 octobre, des dégâts importants ont été relevés sur la commune : chaussée sur la route des Bastides, chaussée et mur de soutènement entre le Malhautard et le Malhautier et gîte 16 du Village de gîtes.

Il convient d'instruire des demandes d'aides auprès de la Préfecture et de procéder à la remise en état des ouvrages (devis joints).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide de procéder à la remise en état des ouvrages susmentionnés.
- Sollicite des aides financières de la Préfecture.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus,

Le Secrétaire de séance — Jean-Claude AUBERLET

Le Président de séance — François ROUVEYROL

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.
  Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Date de transmission de l'acte: 20/12/2024
Date de reception de l'AR: 20/12/2024
048-214800195-DE_105_2024-DE
AGEDI

ANNEXE 2

Fiche à renvoyer impérativement dans les deux mois après la survenance de l'évènement à :
Préfecture de la Lozère – Bureau des dotations aux collectivités locales – Rue du Faubourg Montbel
48005 Mende CEDEX

Fiche d'évaluation préliminaire des dégâts

Événement météorologique exceptionnel en date du : 17 octobre 2024

Identité de la collectivité : Commune de Barre des Cévennes
Adresse postale : Mairie – Grand rue – 48400 BARRE DES CÉVENNES

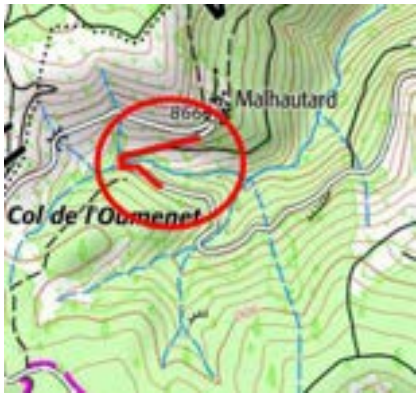
Adresse électronique : mairie.barre-des-cevennes@orange.fr
Numéro de téléphone : 04 66 45 17 29

Objet : VC de Malhautard

Nature de l'ouvrage et localisation (*)
Chaussée revêtue - murs de soutènement pierres sèches (zone Cœur du Parc National des Cévennes)

Description détaillée de l'événement et des désordres :
Ruissellement important – Chaussée dégradée sur 80 m, murs de soutènement effondrés, aqueducs obstrués

Plan de situation *(fond cartographique scan 25)*



Photographies : *(2 à minima une situant le désordre dans le site, les autres relatives aux dégâts)*



+-



Date de transmission de l'acte: 20/12/2024
Date de reception de l'AR: 20/12/2024
048-214800195-DE_105_2024-DE
A G E D I

Description des travaux à réaliser :
Reprise de chaussée par décaissement, apport de matériau, réglage, compactage et, mise en œuvre d'un enduit bicouche, dégagement des aqueducs et rétablissement fossés.

Montant total de l'opération de remise en état à l'identique (en euros et HT) :

35 569,33 €uros

Méthodologie et détail estimatif :

Assistance technique
Lozère Ingénierie – Hôtel du Département – BP24 – 48000 MENDE – 04 66 49 95 47 - www.ingenierie.lozere.fr

lozère

Estimation des travaux suite aux intempéries du 17 octobre 2024

Détail estimatif

Commune :Barre des Cévennes

Chantier : VC de Malhautard

N° Prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
0100	INSTALLATION DE CHANTIER	Forfait	1,00	1 300,00 €	1 300,00 €
0101	SIGNALISATION DE CHANTIER	Forfait	1,00	300,00 €	300,00 €
0107	DECAISSEMENT DE CHAUSSEE	M3	35,00	40,00 €	1 400,00 €
0117	REGLAGE ET COMPACTAGE DE LA PLATE-FORME	M²	160,00	2,00 €	320,00 €
0122	CURAGE DE FOSSE EXISTANT	M	20,00	10,00 €	200,00 €
0190	BETON B25	M3	7,00	260,00 €	1 820,00 €
0194	DEMOLITION DE MACONNERIE DE TOUTE NATURE	M3	48,00	25,00 €	1 200,00 €
0195	FOUILLES POUR FONDATIONS	M3	7,00	30,00 €	210,00 €
0212	MACONNERIE AVEC FOURNITURE – SCHISTE	M3	48,00	350,00 €	16 800,00 €
0226	ENDUIT BI COUCHE	M²	260,00	4,50 €	1 170,00 €
0236	GNT 0/31,5	M3	35,00	45,00 €	1 575,00 €
0241	IMPREGNATION	M²	160,00	2,00 €	320,00 €
0277	PLUS VALUE POUR DE LA MAÇONNERIE ASPECT PIERRES SÈCHES	M3	48,00	150,00 €	7 200,00 €
0278	DÉGAGEMENT , NETTOYAGE AQUEDUC	Forfait	1,00	1 500,00 €	1 500,00 €
				MONTANT TOTAL HT	**33 715,00 €**
				TVA 20%	**6 743,00 €**
				HONORAIRES Lozère Ingénierie 5,5%	**1 854,33 €**
				MONTANT TOTAL TTC	**42 312,33 €**

Fait à Mende, le 20 novembre 2024

MARTIN Philippe

(*) *Détailler les* ***infrastructures touchées*** *: voirie, ouvrages d'art, bien annexe à la voirie, fossé, piste cyclable, voie piétonne, parking public, digue, enlèvement d'embâcles, réseau d'eau potable ou assainissement, station d'épuration ou de relevage des eaux, monument, parc, terrain de sport, autres…. Préciser dans chaque cas les* ***références*** *(numéro de la voie, nom du pont…) et la* ***localisation*** *(lieu-dit, PK…)*

Date de transmission de l'acte: 20/12/2024
Date de reception de l'AR: 20/12/2024
048-214800195-DE_105_2024-DE
A G E D I

ANNEXE 2

Fiche à renvoyer impérativement dans les deux mois après la survenance de l'évènement à :
Préfecture de la Lozère – Bureau des dotations aux collectivités locales – Rue du Faubourg Montbel
48005 Mende CEDEX

Fiche de déclaration des dégâts

Événement météorologique exceptionnel en date du : 17 octobre 2024

Identité de la collectivité : Commune de Barre des Cévennes
Adresse postale : Mairie – 29 Grand rue – 48400 BARRE CES CEVENNES

Adresse électronique : mairie.barre-des-cevennes@orange.fr
Numéro de téléphone : 04 66 45 05 07

Objet : gite 16

Nature de l'ouvrage et localisation (*)

Bâtiment (Gîte 16) du Village de gîtes
11 rue Bellevue

Description détaillée de l'événement et des désordres :
Ruissellement important ayant entraîné une inondation dans le gîte avec montée de l'eau au dessus du niveau des prises électriques

Plan de situation *(fond cartographique scan 25)*



Photographies : *(2 à minima une situant le désordre dans le site, les autres relatives aux dégâts)*





Description des travaux à réaliser :

Suppression des circuits endommagés et pose de circuits plus en hauteur

Date de transmission de l'acte: 20/12/2024
Date de reception de l'AR: 20/12/2024
048-214800195-DE_105_2024-DE
A G E D I

Montant total de l'opération de remise en état à l'identique (en euros et HT) :
2 860,00 €

Méthodologie et détail estimatif :

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
PHOTOVOLTAÏQUE
BORNE DE RECHARGE DE VOITURE ÉLECTRIQUE

MAIRIE
Le village
48400 BARRE DES CEVENNES

Village de vacance

Devis N° 1668 du 09/10/2024

Libelle	Qte	U	PU.HT	Rem.	TVA	Total HT
Probleme electrique Gite N°16 Intemperies **du 16 octobre102024**						
A partir du tableau de protection ajouter des circuits afin de supprimer tout circuits electrique en sol (sous reserve de demontage)						
Preparation chantier : - depose des elements cuisine - mettre les meubles centre de la piece - proteger les sols - proteger les appareils , meubles	1	U	0,00 €		20%	0,00 €
Reperage des circuits a supprimer						
Forfait fournitures et pose comprenant : - depose des elements deffectueux - realisation des circuits en goulotte , encastres - rebouchage des saignees , et ancien trou - pose des nouveaux appareillages	1	U	2 860,00 €		20%	2 860,00 €
Mise en service et rmise en place des elments cuisine et meubles						
Main d oeuvre : 2 personnes 4 jours -						

Taux de TVA	Base HT	Montant TVA
20%	2 860,00 €	572,00 €
TOTAL	2 860,00 €	572,00 €

Validité : 1 mois

MONTANT H.T.	2 860,00 €
TVA GLOBALE	572,00 €
MONTANT T.T.C.	3 432,00 €

trois mille quatre cent trente-deux euros

30 % à la commande 40% apres passage des fils 30% fin de chantier
Les prix sont garantis 1 mois

Mialet - 48110 Ste Croix Vallée Française - Tél. : 04 66 44 73 84 - Port. : 06 65 21 79 57 - Email : solairelec.48@gmail.com
Siret : 518 177 043 00016 - APE : 4321 A - N° Tva Intracommunautaire : FR23518177043
IBAN : FR76 1350 6100 0010 2752 5800 191

Date de transmission de l'acte: 20/12/2024
Date de reception de l'AR: 20/12/2024
048-214800195-DE_105_2024-DE
A G E D I

(*) *Détailler les **infrastructures touchées** : voirie, ouvrages d'art, bien annexe à la voirie, fossé, piste cyclable, voie piétonne, parking public, digue, enlèvement d'embâcles, réseau d'eau potable ou assainissement, station d'épuration ou de relevage des eaux, monument, parc, terrain de sport, autres….*

*Préciser dans chaque cas les **références** (numéro de la voie, nom du pont…) et la **localisation** (lieu-dit, PK…)*

Date de transmission de l'acte: 20/12/2024
Date de reception de l'AR: 20/12/2024
048-214800195-DE_105_2024-DE
A G E D I

ANNEXE 2

Fiche à renvoyer impérativement dans les deux mois après la survenance de l'évènement à :
Préfecture de la Lozère - Bureau des dotations aux collectivités locales - Rue du Faubourg Montbel
48005 Mende CEDEX

Fiche d'évaluation préliminaire des dégâts

Événement météorologique exceptionnel en date du : 17 octobre 2024

Identité de la collectivité : Commune de Barre des Cévennes
Adresse postale : Mairie - Grand rue - 48400 BARRE DES CÉVENNES

Adresse électronique : mairie.barre-des-cevennes@orange.fr
Numéro de téléphone : 04 66 45 17 29

Objet : VC des Bastides

Nature de l'ouvrage et localisation (*)
Chaussée revêtue

Description détaillée de l'événement et des désordres :
Ruissellement important – Chaussée dégradée sur 450 ml,entonnement aqueduc affouillé

Plan de situation *(fond cartographique scan 25)*



Photographies : *(2 à minima une situant le désordre dans le site, les autres relatives aux dégâts)*





Date de transmission de l'acte: 20/12/2024
Date de reception de l'AR: 20/12/2024
048-214800195-DE_105_2024-DE
A G E D I

Description des travaux à réaliser :
Reprise de chaussée par scarification, apport de matériau, réglage, compactage et, mise en œuvre d'un enduit bicouche, construction enrochement (entonnement aqueduc) et rétablissement coupes-eau.

Montant total de l'opération de remise en état à l'identique (en euros et HT) :

30 088,66 €uros

Méthodologie et détail estimatif :

Assistance technique
Lozère Ingénierie – Hôtel du Département – BP24 – 48000 MENDE – 04 66 49 95 47 - www.ingenierie.lozere.fr

Estimation des travaux suite aux intempéries du 17 octobre 2024

Détail estimatif

Commune :Barre des Cévennes

Chantier : VC des Bastides

N° Prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
0100	INSTALLATION DE CHANTIER	Forfait	1,00	1 300,00 €	1 300,00 €
0101	SIGNALISATION DE CHANTIER	Forfait	1,00	300,00 €	300,00 €
0117	REGLAGE ET COMPACTAGE DE LA PLATE-FORME	M²	1440,00	2,00 €	2 880,00 €
0118	SCARIFICATION DE CHAUSSEE	M²	1440,00	2,50 €	3 600,00 €
0129	ENROCHEMENTS	M3	20,00	160,00 €	3 200,00 €
0130	FOUILLES POUR ENROCHEMENTS	M3	60,00	25,00 €	1 500,00 €
0226	ENDUIT BI COUCHE	M²	1440,00	4,50 €	6 480,00 €
0236	GNT 0/31,5	M3	144,00	45,00 €	6 480,00 €
0241	IMPREGNATION	M²	1440,00	2,00 €	2 880,00 €
0279	CONSTRUCTION COUPE-EAU	L'Unité	3,00	500,00 €	1 500,00 €
		MONTANT TOTAL HT			**28 520,00 €**
		TVA 20%			**5 704,00 €**
		HONORAIRES Lozère Ingénierie 5,5%			**1 568,60 €**
		MONTANT TOTAL TTC			**35 792,60 €**

Fait à Mende, le 20 novembre 2024

MARTIN Philippe

(*) *Détailler les **infrastructures touchées** : voirie, ouvrages d'art, bien annexe à la voirie, fossé, piste cyclable, voie piétonne, parking public, digue, enlèvement d'embâcles, réseau d'eau potable ou assainissement, station d'épuration ou de relevage des eaux, monument, parc, terrain de sport, autres…. Préciser dans chaque cas les **références** (numéro de la voie, nom du pont…) et la **localisation** (lieu-dit, PK…)*

Date de transmission de l'acte: 20/12/2024
Date de reception de l'AR: 20/12/2024
048-214800195-DE_105_2024-DE
A G E D I